QUARTIER GENERAL.
LEGION DE LA LOUISIANE.
Ordre Général [illegible]
Nlle-Orléans, 22 janvier 1848.

CONFORMEMENT à [illegible] la Légion de la Louisiane [illegible] requis de [illegible] 22 février prochain, à neuf heures précises du matin [illegible] sur la place d'armes, pour [illegible]

Chaque commandant de compagnie devra fournir [illegible] le major, T. Chatry, un compte exact du nombre d'hommes présents [illegible] des [illegible]

[illegible] WASHINGTON [illegible] un salut national à la pointe du jour.

La Légion devant passer une partie de la journée [illegible] exercices et manœuvres, tout homme devra s'y pourvoir en conséquence. [illegible] Fusiliers No. 1 [illegible] à neuf heures du matin [illegible]

[illegible] J. B. Vigne [illegible]

[illegible] D'AUGUSTIN [illegible]

LEGION DE LA LUISIANA.
COMPAÑIA DE CAZADORES DE ORLEANS.

[illegible] se reunira en asamblea [illegible] de febrero proximo, a [illegible] de armas, calle [illegible] Condé y Levee, para [illegible] del capitan, dos [illegible]

[illegible] puntualidad [illegible] como activos.

[illegible] QUEYROUZE [illegible] Comandante interino.

SALSEPAREILLE DE SAND.

[illegible]

RAFAEL [illegible]

[illegible]

A vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD & CO.
10 jan—1m 99 rue de la Douane

LIMONS! LIMONS! à vendre par D. LANATA.

[illegible] PARU LE 1er [illegible] 1847.

LE JOURNAL L'INTERPRETE OU PARIS & LONDRES.

BUREAUX: Rue Richer, 44, Faubourg Montmartre, A Paris. Ecrire franco.

RECUEIL SCIENTIFIQUE ET LITTÉRAIRE En Français et en Anglais.

ABONNEMENTS: Pour Paris, les Départemens et l'Etranger, Un an, 15 fr. Six mois, 8 fr. Trois mois, 4 fr.

Paraissant les 1er, les 10 et les 20 de chaque mois, par livraison de 16 pages in-4o à 2 colonnes.

Sous la direction de M. BESCHERELLE aîné,

De la Bibliothèque du Roi au Louvre, auteur du Dictionnaire National, Membre de plusieurs Sociétés savantes, etc. etc.

Ce Journal, écrit en français et en anglais sur deux colonnes, sera rédigé par les hommes de lettres les plus remarquables des deux pays. Ses principaux rédacteurs sont: Pour les articles français, MM. BESCHERELLE aîné, LEON GOZLAN, HIPPOLYTE LUCAS, LEON GUERIN, EUGENE CHAPUS, FRANCIS WEY, A. DE CLARKE. Pour les articles anglais, MM. C. FLEMING, professeur à l'Ecole Polytechnique; SPIERS, professeur au Collége royal de Bourbon; T. MADDEN, professeur au Collége royal de Versailles; LANE; A. ELWALL, professeur au Collége royal de Nîmes.

Il est inutile d'insister sur l'importance de ce journal. Les personnes qui se livrent à l'étude des deux langues, comprendront facilement de quelle utilité leur sera un recueil spécialement consacré à la Littérature, à l'Histoire, aux Sciences et aux Arts, et donnant à côté du texte anglais la traduction française, et à côté du texte français la traduction anglaise.

De grands avantages sont donnés à titre de primes aux cinq mille premiers abonnés qui souscriront pour un an jusqu'au 10 janvier 1848. Aussi toute personne qui prendra un abonnement d'une année au journal l'INTERPRETE, recevra en sus de sa quittance, une action ayant souche et qui sera cessible, laquelle n'engage en rien ledit actionnaire, et lui donne un droit proportionnel dans les bénéfices d'un supplément spécialement consacré aux annonces. De plus, si les abonnés actionnaires veulent continuer de recevoir le journal l'INTERPRETE les années suivantes, ils ne paieront que 10 fr. au lieu de 15. Ils peuvent encore cesser leur abonnement sans pour cela perdre les droits qui leur sont conférés par l'action.

Afin que les bénéfices promis aux actionnaires ne soient jamais l'objet d'une discussion, le fondateur de ce journal garde à sa charge tous les frais administratifs. Ainsi, sur le partage des bénéfices entre les actionnaires, il ne sera prélevé que les frais d'impression pour le supplément consacré aux annonces.

Les abonnements-actions se paient par tiers, de quatre en quatre mois.

S'adresser à la Nouvelle-Orléans, chez MORGAN, et à la librairie de V. HEBERT, rue de Chartres. 13janv—2sem—6-em

DICTIONNAIRE CLASSIQUE
FRANÇAIS-ANGLAIS ET ANGLAIS-FRANÇAIS.

Par S. STONE, professeur, rédigé de nouveau d'après les meilleurs dictionnaires publiés en France, en Angleterre et en Amérique, et augmenté d'une grande quantité de mots puisés dans les meilleurs ouvrages et qui ne se trouvent pas dans ces dictionnaires, avec leurs acceptions au propre et au figuré; — de la *prononciation des mots anglais figurés pour les Français, et des mots français figurés pour les Anglais*; — de tous les termes de marine usités; — et des principaux termes des sciences, arts, métiers; suivi de vocabulaires des noms historiques, mythologiques et de géographie, par SHRUBSOLE et THIEBAUT, professeurs d'anglais. *Sixième édition*, corrigée et précédée d'une introduction et d'exercices donnant la clef de ce dictionnaire, d'une table des principales abréviations de la langue anglaise, d'une table des substantifs dont le pluriel se forme d'une manière irrégulière et d'une table des verbes irréguliers.

1 vol. in-8o de 690 pages, broché 6 fr. Librairie classique d'EUGENE BELIN, rue Christine, No 5, à Paris.

S'adresser pour informations au Bureau du journal. 25 nov

DRAGEES SULFUREUSES D'ENGHIEN.

Ce BONBON d'une conservation facile sans odeur ni saveur désagréable, renferme tous les principes qui minéralisent l'*Eau Sulfureuse naturelle d'Enghien*, et en représente toutes les propriétés médicales. Il convient surtout aux personnes qui ne peuvent avaler l'eau sulfureuse ou à celles qui, soumises à son régime, sont obligées de voyager. C'est dans les affections cutanées, anciennes et nouvelles, les paralysies saturnines, les anciennes maladies secrètes, les maladies de la voix, des bronches et des poumons, que sont employées avec le plus grand succès, en France, les DRAGEES D'ENGHIEN.

Chaque flacon représente 8 bouteilles d'eau naturelle. Ne se trouvent, à Paris, qu'à la pharmacie *Fauché*, 5, rue Poissonnière, où l'on fait des envois à l'étranger. Exportation.

Dépôt à la Nouvelle-Orléans, chez M. Deloche, pharmacien, rue Bourbon, encoignure Du Maine. 13janv—1psem—1an

LES MODES PARISIENNES,

Journal de la bonne Compagnie de Paris, Londres, Bruxelles, Vienne et St-Pétersbourg

Un Numéro et une magnifique Gravure toutes les semaines.
50 Patrons de Modes nouvelles dans l'année,

Un grand Album intitulé:

L'ENCYCLOPEDIE DES DAMES,

Donné Gratis àtous les Abonnés d'un an.

PRIX POUR UN AN.

On souscrit à la Nouvelle-Orléans, chez LELIEVRE, libraire, rue Royale.

MM. A. J. DESCHAMPS et Co, Editeurs, rue de Chabrol, 17, à Paris.

HISTOIRE UNIVERSELLE
DEPUIS LES PREMIERS AGES DU MONDE JUSQU'A LA FIN DE 1849,
PAR LAPONERAYE.

100 magnifiques Vignettes sur acier, d'après les Dessins inédits de Jules David.

L'Histoire universelle formera 20 beaux volumes in-8o, divisés en 100 séries. Chaque série se compose de 6 feuilles d'impression (96 pages de texte), et d'une vignette sur acier avec couverture imprimée. Cinq séries forment un volume.

Prix de la série 1 franc, et du volume 5 francs.

Il paraît une série tous les quinze jours.

Les sept premiers volumes sont en vente, et les suivants se succéderont rapidement. L'ouvrage aura entièrement paru en 1849. *Ecrire franco.*

S'adresser à la Nouvelle-Orléans, à la librairie de VICTOR HEBERT, rue de Chartres. 13janv—1t5ptôm.

ROB BOYVEAU-LAFFECTEUR.

CE REMEDE d'un goût agréable et facile à prendre [illegible] grand secret, guérit radicalement en peu de temps, à peu de frais et sans crainte de récidive les fleurs blanches, cancers de l'utérus [illegible] affections de vessie et [illegible] des maladies scrofuleuses et des maladies de la peau.

Le Rob de Boyveau se vend avec un guide pratique en anglais, en français, dans les villes ci-après:

Amsterdam, Debran, 46 Kolverstraat.
Provence, Brouns Lahman.
Cayenne, Chevalier.
Constantinople, Ottoni.
Havane, Leriverend.
Londres, Jozeau, 49 Hay Market.
Marseille, Cachu, rue Fontange.
Montréal, Picault.
Naples, Senes et Bellet.
New York, Milhau.
New Orleans, Ducongé.
Pointe à Pitre, Rigaud.
Rotterdam, Bartong.
St-Denis, Loups & Toulorge.

Le docteur Giraudeau, successeur de Boyveau-Laffecteur, est visible à 10 et 3 heures, rue Richer, No 12, Paris. 28 oct—27f

BREVET D'INVENTION.

Plus de Chevaux blessés.

Collier Marcellange,
(Dit Hygiénique.)

Pour chevaux de luxe, de poste, de labour, de roulage, etc. Ses propriétés nouvelles le rendent indispensable. Il exclut le faux collier, il prévient les inflammations, les blessures, les guérit rapidement sans interruption de travail. Les chevaux jeunes, sensibles, éprouvent un soulagement notable qui leur permet de développer plus de forces, plus de vitesse. Durée, solidité, économie, son rembourrage hygiénique, imperméable, faible conducteur du calorique, provoque peu la sueur, et par suite cause moins de maigreur. S'adresser à Paris *franco*, pour commandes à M. TESTARD, Passage Choiseul No 1.

MACHINES A BRIQUES.

LEGRAND, No 77, rue d'Enfer, (affranchir.)

Chaque machine en fait 20,000 par jour. Prix 3,000 francs.—Pour cartes et dessins, s'adresser au Bureau du Journal, à la Havane, chez M. Rita; et chez nos Agents en Amérique. Jan—1pe

Maladies de Poitrine.
LE SIROP
DE
MOU DE VEAU DE VAUQUELIN,

CONNU si avantageusement par ses grands succès depuis plus de 60 années est toujours conseillé par MM. les médecins pour toutes les affections de poitrine, rhumes, toux, catharres, grippes, asthmes, coqueluches, enrouments, irritations etc. Ses effets aussi sûrs que merveilleux lui ont acquis une confiance aveugle et une réputation européenne. Ne se trouve à Paris qu'à la pharmacie Fourcade, No 2 rue Poissonnière. Dépôt à la Nouvelle-Orléans chez M. Pinac, pharmacien rue d'Orléans, encoignure Dauphine. 12 jan

PATE PECTORALE
ET SIROP PECTORAL,
DE
NAFE D'ARABIE.

Les professeurs de la Faculté de Médecine de Paris ont constaté l'efficacité de ces pectoraux et leur SUPERIORITE manifeste sur tous ceux du même genre pour guérir les RHUMES, Catharres, COQUELUCHES, et les irritations et inflammations des organes intestins.

Maux de Dents.

L'EAU O'Meara calme les plus vives douleurs et l'expérience a prouvé que son action toute conservatrice préserve des ravages de la carie.

CONSERVATION DES DENTS.

La poudre à base alcaline du docteur O'MEARA les blanchit parfaitement et neutralise l'action des acides et des miasmes délétères, causes de leur détérioration. Dépôt à la Nouvelle-Orléans chez F. D. Ducongé, pharmacien rue de Chartres; à New York chez J. Milhau et à Matanzas chez le Dr. Ambrosio Sauto. 12 jan—1pe

RACAHOUT DES ARABES.

Aliment des convalescents, des dames, des enfants et des personnes malades de la POITRINE et de l'ESTOMAC.

Dépôt à la Nouvelle Orléans, chez M. DUFILHO, Pharmacien.

Se défier des contrefaçons et exiger sur chaque article le cachet et la signature de LANGRENIER, seul propriétaire à Paris. 12 jan—9f

Maladies de la Peau.

TELLES que dartres, syphilis, scrofules, gale, goutte, rhumatismes, boutons, démangeaisons, rougeurs, &c. Guérison prompte, certaine et sans récidive par l'emploi du sirop sudorifique préparé par B. GIRARD, pharmacien, rue d'Enghien, No 8, à Paris, approuvé par MM. les professeurs de la Faculté de Médecine et publié par *ordre du gouvernement.*

Ce sirop, purement végétal, est reconnu par l'Académie royale de Médecine de Paris comme préférable à tous les dépuratifs en usage jusqu'à ce jour. Il est d'un emploi facile et d'un goût agréable; une cuillerée dans un verre d'eau équivaut à une tasse de tisane concentrée; il est employé également comme tonique et comme rafraîchissant, il excite l'appétit, facilite les digestions, dissipe les glaires et détruit la constipation; enfin il purifie le sang, corrige la trop grande âcreté des humeurs, rétablit la transpiration, l'embonpoint et la fraîcheur du teint.

Le flacon se vend à Paris 10 fr. avec l'instruction.

DEPOT
A la Nouvelle-Orléans, chez F. DUCONGÉ, RUE DE CHARTRES. 12jan—6pm

FABRIQUE SPECIALE
DE CHEMISES
Pour l'Exportation.

A. TROCHON & Cie, 58, rue Bourbon-Villeneuve, à PARIS.

Nous recommandons cette maison pour les exportations. 17 août—6m

Manufacture de Cristaux.

Service de table en tous genres—Fantaisie—Caves à liqueurs. Notamment les articles pour l'Amérique.

Seymon & Cie, 92, rue du faubourg St-Denis

Bijouterie de Saintete.

Fabrique spéciale de médailles brevetées de deux couleurs; médailles blanches, sujets jaunes, et médailles jaunes, sujets blancs.

CALLE, RUE DES DEUX PORTES ST-SAUVEUR, No 30, *à PARIS.*

28 oct—12f

PAR BREVET D'INVENTION.

Nouveaux Billards Meubles
POUR APPARTEMENTS.

GRANDE FABRIQUE DE

BILLARDS EN TOUS GENRES

ET A PRIX FIXE.

De M. Guy Leleuvet Jr.,

Rue Notre-Dame de Lorette, 52.

Brevets aussi pour ses Billards-mobiles à volonté et une nouvelle bandes élastiques et à ressorts, à double précision, incomparable [illegible] veaux billards, à tout ce que l'on a fait jusqu'à présent.

[illegible]

LONGUEVILLE,
No 10, RUE RICHELIEU,
Près le Théâtre Français,
SEULE MAISON SPECIALE A PARIS,
OU L'ON TROUVE TOUT FAITS:
Chemises, Caleçons & Gilets.
1an—3pm

LEFFROY,
Fabrique de Cartonnages Fins, de fantaisie et de [illegible]
SPECIALITE POUR CONFISEURS,
[illegible] 33, A PARIS.
COMMISSION ET EXPORTATION.

[illegible] durant [illegible] de la Nouvelle-Orléans. Avec [illegible] la matinée, et après [illegible] tout leurs voyages [illegible] tion d'un clerc extra, partant à [illegible] heures P. M. de la Nouvelle-Orléans. 8jan

Chemin de fer du golfe du Mexique.
ARRANGEMENTS D'HIVER.

A PARTIR du 1er janvier 1848, les chars partiront chaque jour aux heures suivantes:
Départs de la ville.
9 heures A. M.
3 heures P. M.

Un train spécial pour le Lac Borgne partira du dépôt de la ville TOUS LES DIMANCHES à six heures et demie du matin, et repartira du Lac Borgne à quatre heures et demie de l'après-midi.

Départ du Lac Borgne.
5 heures et demie A. M.
1 heure et demie P. M.

Départ du débarcadère Ducros, à 7 heures A. M. Prix du voyage au lac, 75 cents—Enfants et esclaves, 35 cents.

Restaurat chez Proctor, sur le Chemin à Coquilles, tenu par MM. Garcia et M. Wm. Trim. 27 dec

Banque des Citoyens de la Louisiane.
Nouvelle Orléans le 5 janvier 1848.

AVIS est par le présent donné aux Actionnaires de la Banque des Citoyens de la Louisiane, qu'en vertu de la 3me section d'un acte intitulé: "Acte à l'effet de mettre l'Etat à l'abri des pertes qui pourraient résulter des Bons de l'Etat émis en faveur des Banques hypothécaires," et approuvé le 6 avril 1847, une assemblée des Actionnaires aura lieu en la maison de Banque, le lundi 7 février prochain, depuis neuf heures du matin jusqu'à trois heures de l'après midi, à l'effet d'élire parmi eux trois Directeurs.
5jan—1m V. ALLAIN, Président.

ASSOCIATION CONSOLIDÉE DES CULTIVATEURS DE LA LOUISIANE.
Nlle-Orléans, 5 janvier 1848.

CONFORMEMENT à la troisième section d'un acte de la Législature, approuvé le 6 avril 1847, intitulé "Acte à l'effet de mettre l'Etat à l'abri des pertes qui pourraient résulter des bons de l'Etat émis en faveur des Banques hypothécaires", les actionnaires de cette institution sont notifiés qu'une assemblée aura lieu à la maison de Banque, lundi, 7 février prochain de 9 heures A. M. à 2 P. M., à l'effet d'élire trois Directeurs pour servir pendant l'année courante. A. MORPHY, 6 jan—30 Président

BANQUE DE L'UNION DE LA LOUISIANE,
Nlle Orléans, 12 janvier 1848.

L'ELECTION annuelle par les actionnaires de six Directeurs pour la présente année, aura lieu à la maison de Banque, lundi, le 7 février prochain, entre 10 heures du matin et 2 heures de l'après-midi. FRED. FREY,
12janv—td Caissier

Banque des Mechanics & Traders
Nlle Orléans, 30 décembre 1847.

L'ELECTION annuelle des directeurs de la Banque aura lieu à la maison de Banque, lundi, 31 janvier prochain, entre 10 heures A. M., et 2 heures P. M. SAM. C. BELL,
30 déc—1m3ps Caissier

MAGASINAGE.

LES soussignés offrent au public ces magasins d'entrepôt, tous à l'épreuve du feu situés dans la Seconde Municipalité, à très peu de distance de Wharfs de débarquement pour les bateaux à vapeur et les chalands.

Magasin de l'Union, Rue Tchoupitoulas, coin Commerce et Notre Dame.
Magasin de l'Ouest,—Coin Julie et Foucher
Magasin du Pélican, Rue du Commerce, coin Girod et Notre-Dame.
Magasin du Croissant,—Nouvelle Levée, entre les rues Gaiennie et Suzette.
Magasin du Phenix,—Rue Tchoupitoulas entre St. Joseph et Julie.
Magasin succursale,—Rue Notre-Dame, entre Tchoupitoulas et Magasins.

Ces magasins sont prêts à recevoir les marchandises de l'Ouest, à bas prix, dans des salles séparées, d'excellents ouvriers sont constamment employés de manière à faciliter l'entrée et la sortie. On y cautit la régularité et la promptitude.
EMERSON, TOURNÉ & Co.,
1oct 152, Tchoupitoulas

Leçons de Français, Anglais et Italien. RUE ST-PIERRE, No. 132.

MADAME DE PREPARE a l'honneur d'informer le public qu'elle se propose de donner des leçons de langues Française, Anglaise et Italienne, chez elle ou au domicile des personnes, et dans les pensionnats de jeunes demoiselles. Cette dame fournira de bonnes recommandations aux personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance. elle enseigne à faire de charmants tableaux à l'huile en six ou dix leçons.

N. B.—A VENDRE deux superbes PIANOS PICOLOS arrivant de France, et garantis bons, rue St Pierre, No. 132. 2e déc—1m

PORCELAINE.

L'ETABLISSEMENT de dorures et peintures sur porcelaine, établi depuis trois ans à Gretna, vis à vis Lafayette vient d'être transféré

Rue de Chartres, No. 110.

Les dames sont respectueusement invitées à visiter le grand assortiment d'objets de nouveauté pour présents d'étrennes, services de dîner, de desserts, de thé, de café, de toilettes, tête à tête sur plateau, &c.

Flacons pour essences toutes grandeurs et modèles. Vases pour bouquet, &c &c. Riches tasses à café nouveaux dessins et nouvelles formes, grandes belles tasses avec portrait en miniature du général Taylor.

Grand assortiment de porcelaines blanches et tasses épaisses pour cafés et restaurants.

Nota. Les ordres seront exécutés avec précision, soit pour remplacer les pièces de services dépareillés, ou pour marquer de noms ou initiales les objets donnés en cadeaux. 21 déc—3 m

Charbon! Charbon!
KENNEDY & TAYLOR,
No. 150, rue Magasins, près Girod.

LES ordres laissés pour charbons tels que, Pittsburg passé au crible, Anthracite ou Cannel and clay, seront exactement et promptement exécutés au prix courant en laissant les noms et demeures au magasin de cigares de F. de R. PARRA.
5nov—6m Eng. St Louis et Passage de la Bourse

CHARBON.—Les personnes désirant faire leur provision de charbon de Pittsburg et de Cannel pour l'hiver, peuvent le faire maintenant, à bas prix, en s'adressant à ROB. MURPHY.
10nov 64, Vieille Levée, ou 90, Vieux Bassin

CHANGEMENT DE DOMICILE.

LES Drs P. BLANCHARD & A. LION, chirurgiens dentistes des facultés de Paris et Nlle Orléans, ont transféré leur domicile au No 77, rue du Canal, entre St Charles et Carondelet, côté de la 2e Municipalité 19nov

Cuisines patentées de Bebe.

LES soussignés ayant été nommés par les manufacturiers qui ont obtenu la patente, seuls agents pour la vente de ces cuisines dans l'Etat de la Louisiane, informent le public qu'ils viennent de recevoir un grand assortiment de ces cuisines, tant pour tous que pour charbon, qu'ils offrent à vendre à des prix réduits, et s'engagent de les faire poser partout où l'on pourra le désirer.

Ces cuisines ont l'immense avantage, outre celui d'une prompte cuisson, avec très peu de matière, celui de chauffer autant d'eau que l'on peut en recevoir pour la cuisine, bains, etc, ayant une bouilloire en cuivre contenant 30 ou 40 gallons, qui est placée de manière à recevoir l'eau des WATER WORKS et la chauffer à mesure que l'on en retire.

Les personnes tenant maison, sont invitées à venir en examiner une, toute montée en leur magasin, et se convaincre de la supériorité de ces cuisines sur tout ce qui a été introduit de ce genre dans ce pays, tant en fait d'économie que de commodité.
S MASPEREAU & Co,
27 aout—1y RueCondé, No 22.

BOUTEILLES VIDES, Bouchons assortis, huile d'olive, eau de fleur d'oranger, curaçao, marasquin, sardines à l'huile, liqueurs assorties, savon français, à vendre par
11 dec B. TALAMON, 102 rue Royale

VIN de Marseille—40 barriques de la marque Bergasse, à vendre en magasin, par
11 dec B. TALAMON, 102 rue Royale

VIN de Bordeaux—200 caisses vin rouge St-Estephe, 150 do do St Julien Médoc, 20 barriques vin rouge bon ordinaire, 8 do do vieux, à vendre par
11 dec B. TALAMON, 102 rue Royale

BOUTEILLES vides—80 paniers de 100 bouteilles, Eau de vie en quarts de pipe et en demi-pipes, en magasin et sous les clefs de la Douane,
100 caisses vin rouge St Estèphe Médoc,
20 barriques do bon ordinaire,
40 do do de Marseille, m. Bergasse
Huile d'olive en grandes bouteilles et demi-bout, Olives, capres cornichons, variantes,
Eau de fleurs d'oranger, savon de Marseille,
Sardines à l'huile en boîtes de toutes grandeurs, à vendre par B. TALAMON,
9 nov 102, rue Royale

FRUITS à l'Eau de Vie—100 caisses cerises à l'eau de vie, marque Champion, 24 do Abricots do en pobans d'un litre; 20 do Prunes do en pobans d'un litre; 16 do Poires do en pobans d'un litre; 6 do Fruits assortis do, en pobans d'un demi litre; 30 do Abricots do, en pobans d'un demi litre; 25 prunes do, en pobans d'un demi litre, 15 do Poires do, en pobans d'un demi litre, à vendre par
11 dec B. TALAMON, 102 rue Royale

VIN de St Georges—5 barriques vin de St-Georges, vieux, à vendre par
11 dec B. TALAMON, 102 rue Royale

TOILES—10 caisses 7/8 et 4/4 toiles françaises, 10 do de fantaisie fil rond.
6 do mouchoirs de batiste et de toile, 25 do Platille, Britannias et creas; 5 do Lustados bleu et Arabia; 6 do fils blancs et brun; 5 do do brun et gris foncé, à vendre par
McDOWELL & PECK,
27 dec 96, rue Gravier

LAMPES solaires, Candélabres, Porte bouquets, &c.—Les soussignés ont l'honneur d'inviter leurs pratiques et le public à venir examiner un assortiment complet et nouveau de ces articles, qu'ils viennent de recevoir, et dont le Sr Maspereau a fait le choix lui même dans les meilleures fabriques du Nord, et qu'ils offrent à vendre à des prix réduits.
S. MASPEREAU & Co,
21sept 22, rue Conde.

DEPOTS
DES VERITABLES FRICTION MATCHES
DE Wm A. CLARK,
No 200, Rue du Cirque
No 114, Vieille-Levée, entre les deux marchés
L A GUILLEMAIN,
13fev—1an Agent

AU PUBLIC.

LE prix moyen de nos achats de farine, étant aujourd'hui de $6 60, nous donnerons la semaine prochaine, à partir de lundi 15 novembre, VINGT-CINQ pains d'UNE LIVRE chacun, pour une piastre
RODRIGUEZ & Co,
Boulangerie des E. U. 211 rue Julie

On y trouvera toujours, aux plus bas prix, des biscuits au soda, au sucre, au beurre et des biscuits français pour navires et pour pilotes. 17 nov

LES soussignés font savoir à leurs habitués et au public en général, qu'à dater de ce jour ils publieront chaque semaine le poid du pain qui sera réglé au cours des farines.

Afin de n'avoir aucun différend avec les personnes qui ne les paient que chaque mois, ils donneront constamment 22 pains 1re qualité pour une piastre, diminuant ou augmentant le poid; et pour faciliter les personnes qui ont des domestiques ou celles qui sont peu fortunées, ils feront une seconde qualité dont ils donneront 30 pains à la piastre, faisant une différence de 25 pour cent en sus de la 1re.

Tarif de cette semaine:
1re qualité ....18 onces;
2e. do ....15 do.
LEFEBVRE & Co.,
DAQUIN FRO.,
DESOUNES POINCY,
[illegible] & Co.,
V N. BOUNY;
MAX BLOCK & Co.

Vermifuge Canadien de J. Winer & Co.

Agence pour la vente en gros, No. 151, rue de Chartres, où devront être adressés, à J. Wright agent pour le Sud et l'Ouest, tous les ordres de ceux qui tiennent à se procurer réellement le médicament de Winer. 26 oct—3m

Bureau pour la vente de propriétés M. [illegible]
Allée de l'Arcade de Banks, No. 7.

[illegible]

[illegible]

PAR J. B. BLACHE. [illegible]

IL sera vendu mardi 1er février, à midi, à la Bourse St Louis, rue St Louis, entre les rues de Chartres et Royale, les esclaves ci après désignés, pleinement garantis des vices et maladies prévus par la loi:

Suzanne, négresse âgée d'environ 35 ans, cuisinière, blanchisseuse et repasseuse;
Adeline, négresse âgée d'environ 18 ans, cuisinière ordinaire, blanchisseuse et habituée à travailler dehors;
Kate, griffonne âgée d'environ 20 ans, cuisinière ordinaire, blanchisseuse, repasseuse et domestique de maison;
Sarah, griffonne âgée d'environ 16 ans, domestique de maison;
Maria, griffonne âgée d'environ 12 ans, domestique de maison;
Jean, négresse âgée d'environ 15 ans, domestique de maison;
Emma, négresse âgée d'environ 25 ans, cuisinière ordinaire, blanchisseuse et repasseuse, ayant mal à une jambe;
Rachel, négresse âgée d'environ 18 ans, négresse de champ;
Hannah, négresse âgée d'environ 22 ans, excellente blanchisseuse, et son enfant en bas âge;
Amerintha, griffonne âgée d'environ 16 ans, femme de chambre et domestique de maison;
Cumberland, nègre âgé d'environ 35 ans, laboureur;
Dennis, nègre âgé d'environ 20 ans, laboureur;
Prince, nègre âgé d'environ 18 ans, laboureur et nègre de champ;
Charles, nègre âgé d'environ 15 ans, habitué à travailler dehors;
Hampton, griffe, âgé d'environ 28 ans, excellent maçon et plâtrier;
Ephraim, nègre âgé d'environ 30 ans, charpentier;
John, nègre âgé d'environ 25 ans, tonnelier;
Peter, nègre âgé d'environ 30 ans, charpentier;
Francis, nègre âgé d'environ 25 ans, excellent domestique de maison.

Conditions: Un tiers comptant, le reste à un crédit de 3 et 6 mois, en billets tirés et endossés à la satisfaction du vendeur. Les billets porteront intérêt à raison de 8 p. 0/0 par an, à partir du jour de la vente, et hypothèque sur les esclaves jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente pardevant D. J. Ricardo, notaire public, aux frais des acquéreurs. 27 jan—1t

PAR J B BLACHE.
Avis aux Marchands

IL sera vendu mardi le 1er février 1848, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis, entre Royale et Chartres,

JACKSON, nègre de confiance, âgé d'environ 35 ans, habitué à échafauder, marquer le tabac; pleinement garanti.
Conditions—comptant. 27jan

BELLE HABITATION, profitable et bien établie sur le coteau de Gentilly.

PAR N. VIGNIÉ, Encanteur,

LUNDI, 31 janvier 1848, à midi, il sera vendu à la Bourse de la Cité, rue St-Louis, entre celles de Chartres et Royale, si elle n'était pas vendue à l'amiable avant ce jour, l'habitation bien connue sous le nom de l'habitation Fleytas et située sur le chemin de Gentilly, à six milles de la ville.

Ladite habitation mesure douze arpents de face sur vingt de profondeur de chaque côté du chemin de Gentilly, ce qui est égale à vingt quatre arpents de face sur vingt de profondeur; elle est bornée à la ligne inférieure par la propriété de B. Doroncourt et à la ligne supérieure par les terres appartenant à la succession Delloch et n'est éloignée du lac Pontchartrain que d'environ 30 arpents. Les améliorations consistent en une maison de maître de cinquante pieds de face, divisée en sept appartements, avec galerie devant et derrière; deux bâtisses de cinquante pieds de face, avec double galerie, divisées chacune en quatre chambres à feu servant de logement aux esclaves; une bâtisse de quarante pieds de face avec double galerie servant de magasin; une écurie de cent pieds de long avec galerie pouvant contenir cinquante têtes d'animaux, une remise, deux poulaillers, logeonniers bien garnis, &c. Tous ces édifices sont presque neufs et sont tous bâtis sur sol et élevés de terre sur des en briques. La cour est très grande, entourée de pieux debouts et garnie de beaux pacaniers; il y a de plus un parterre, un verger d'environ [illegible] arpents de terre en cultivés. [illegible] pente de terre cultivée en jardin le tout bien égoutté; tout labouré et en pleine culture, il y a aussi [illegible] arpents de canne [illegible]

L'acquéreur pourra acheter à pas prix, les animaux, charrettes, instruments aratoires, &c., qui pendant [illegible]

Conditions: Un tiers comptant la balance payable à un et deux ans, en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque spéciale sur la propriété. En cas de non paiement à échéance, lesdits billets porteront intérêt à raison de huit pour cent l'an jusqu'à parfait paiement, et ce, comme clause pénale seulement.

L'acte de vente pardevant A. Ducatel, notaire public. 5 jan—25

Vente sans enchérissement de propriétés de valeur situées dans les Municipalités No 1 et No 3, augmentant tous les jours de valeur.

PAR N. VIGNIÉ, Encanteur,
Encoignure Conti et Passage de la Bourse.

SAMEDI, 29 janvier 1848, à midi, il sera vendu à la Bourse St Louis, les propriétés suivantes:
Propriétés dans la Municipalité No Un.

1o. Huit lots de terre dans l'îlet No 1 au No 8 situés dans l'îlet borné par les rues Franklin, Treme, St Louis et Toulouse.

No 1 mesure 24 pieds face au bassin Carondelet. Les Nos 2 à 6 face à la rue Toulouse, le No 6 formant l'encoignure des rues Toulouse et Treme. Nos 7 et 8 face à la rue Treme.

2o. Quatorze lots situés dans l'îlet limité par les rues St Louis, Toulouse, Marais et Villere, avec les bâtisses qui s'y trouvent.

No 1 formant l'encoignure des rues Marais et Toulouse, mesure 25 pieds 6 pouces 7 lignes face à la rue Toulouse, sur 106 pieds 6 pouces 7 lignes sur la rue Marais. Les lots Nos 2, 3, 4, 5, face à la rue Toulouse, ont 25 pieds 6 pouces 7 lignes, lot No 6 formant l'encoignure des rues Toulouse et Villere, mesure 25 pieds 6 pouces 7 lignes sur cette première rue et 106 pieds 6 pouces 7 lignes sur la rue Villere; les lots 12 et 13, faisant face à la rue St Louis.

Le lot No. 12 mesure 24 pieds 0 pouces 6 lignes sur la rue Marais, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 5 lignes, les batiquettes ainsi que les embarras sont faits.

3o. Deux lots superbes dans l'îlet 35, borné par les rues Conti, Bienville, Villere et Robertson.

No 1 forme l'encoignure des rues Villere et Conti, mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes sur la rue Conti, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 5 lignes sur la rue Villere.

No 2 joignant le No 1 mesure 31 pieds 11 pouces 5 lignes sur la rue Conti, sur la même profondeur. Les batiquettes et les barrières sont faites.

4o. Quatre lots dans l'îlet borné par la promenade Carondelet, et les rues St Pierre, Robertson et Clairborne.

5o. Dix lots de terre, de No 1 à No 10 situés sur la grande route St Jean, ces terres sont très hautes.

6o. Un grand lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, connu sous le nom de Jardin Sans Souci, sur le Chemin du Bayou, encoignure Villere.
Propriétés dans la 3e Municipalité.

7o. Six lots de terre dans l'îlet No 53, borné par les rues Prosper, François, Sondelet et Union, numérotés 21, 10, 11, 12, 23 et 24 les Nos 1, 10 et 13 font des encoignures.

8o. Onze lots de terre, dans l'îlet No 54, borné par les rues François, Union, Sondelet et Josephine, numérotés 1, 6, 7, 8, 9, 10, 12, 13, 22, 23 et 24, lots 1, 10, 12 et 22 font des encoignures.

9o. Un lot de terre dans l'îlet borné par les rues François, Champs Elysées, Urquhart et Girod.

10o. Deux lots de terre No 1 encoignure des rues Duel et Parasite.

11o. Six lots de terre dans le faubourg Washington, dans l'îlet 14 borné par les rues Bons Enfants, Independance, Congrès et Amour, sous les Nos 11, 12, 14, 15, 16 et 17.

12. Six lots de terre dans le faubourg Washington, Nos 6, 7, 8 et 9 de l'îlet No 13, chacun d'eux faisant face à la rue des Bons Enfants, ayant une profondeur de 103 pieds 6 pouces, lignes parallèles; le No 9 forme l'encoignure des rues Bons Enfants et Port.

Les Nos 1 et 9 dans l'îlet No 12, faisant face aussi à la rue des Bons Enfants.

13o. Les trois quarts d'un lot de terre No 15, dans le faubourg Franklin, îlet No 52, borné par les rues Bons Enfants, Marigny, Morales et Mandeville.

14o. Dix lots de terre dans l'îlet No 1, borné par les rues Champs-Elysées et les rues Bons Enfants, Marigny et Morales. Ces lots sont les Nos 2, 6, 4, 5, 13, 14, 15, 16, 17 et 18. Sur ledit îlet, est le dépôt du chemin de fer du Golfe du Mexique et ce morceau de terre est maintenant d'une grande valeur, et le devient tous les jours davantage, de tels placements ne peuvent manquer d'être très avantageux. Le No 2 mesure 36 pieds face à la rue des Bons Enfants, sur une profondeur de 103 pieds 4 pouces.

Le No 6 forme l'encoignure des rues Champs Elysées et Bons Enfants, et mesure sur la première 34 pieds 5 pouces 4 lignes et sur la rue des Bons-Enfants 105 pieds 9 pouces 4 lignes.

Le No 8 fait face aux Champs Elysées
Les Nos 4 et 5 face à la rue des Bons-Enfants
Les Nos 16, 17 et 18 face à la rue Morales pour plus amples informations, voyez le plan.

15o. Un lot de terre No 3 dans l'îlet borné par les rues Bons Enfants, Musique, Enghein et Amour, mesurant 38 pieds face à la rue des Bons-Enfants, sur 100 pieds de profondeur.

16o. Six lots de terre situés au faubourg Washington. Lot No 1 dans l'îlet No 40 formant l'encoignure et ayant 31 pieds sur la rue de l'Independance, sur 95 pieds sur la rue Célestine.

Lot No 1 dans l'îlet 32 faisant l'encoignure et mesurant 31 pieds sur la rue de l'Independance, sur 9e pieds 9 pouces 4 lignes de profondeur sur la rue Prosper, les lots Nos 2, 3, 4 et 5, mesurent 32 pieds face à la rue Independance sur une profondeur de 9e pieds, 9 pouces, 4 lignes, pour plus amples informations, voyez le plan.

17o. Deux îlets au faubourg Franklin, No 116, ayant à la mesure française, 300 pieds sur la promenade Washington, 300 pieds sur la rue Musique, et 253 sur les rues Liberaux et Laforce, No 187, ayant aussi, à la mesure française, 300 pieds face à la rue Plantin, 300 pieds sur la promenade Franklin et 253 pieds sur les rues Laforce et Liberaux.

18o. Deux lots dans le faubourg Washington, îlet No 16. No 2, ayant 99 pieds 2 pouces sur la rue Morales, entre la rue Port et Promenade Lafayette, sur une profondeur de 100 pieds.

No 3 ayant 29 pieds 2 pouces, sur la rue Morales, entre la rue Port et Promenade Lafayette, sur une profondeur de 100 pieds.

Conditions de la vente.—Un quart comptant et la balance en billets à l'ordre de l'acheteur à 6, 12, 18 et 24 mois, assurés par hypothèque et portant intérêt à raison de 6 pour cent du jour de la vente et à 8 pour cent par an du jour de l'échéance, jusqu'à paiement final.

Les actes de vente seront passés pardevant L. T. Caire, notaire, aux frais des acheteurs. Si le vendeur le désire l'acheteur sera tenu de faire assurer les propriétés bâties et de lui transférer les polices, qui resteront entre ses mains, jusqu'à ce que les billets soient payés.

Les paiements comptant devront être déposés chez le notaire, dans les 48 heures qui suivront l'adjudication.

La date à laquelle les propriétés seront livrées aussi bien que les baux de certaines, et autres informations seront stipulés à la vente par l'encanteur.

Ces propriétés seront vendues d'après un plan dressé par L. Surgi, voyer de la municipalité No. Un déposé au bureau de l'encanteur avant la vente et à la Bourse St Louis, le jour de la vente. 16jan

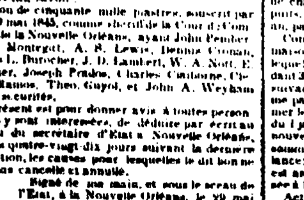

A. SOURIE, rue de Chartres No 160.

A REÇU et offre à vendre un grand assortiment de FUSILS de chasse de manufacture anglaise.

Ces armes, expressément commandées [illegible] un établissement, sortent des ateliers de "J. R. COOPER," fabricant déjà fort avantageusement connu dans la Louisiane.

Pistolets à six coups et accessoires de chasse.
25sept—6m

A VENDRE en débarquement du navire Bangor de Bordeaux:
54 barils vin blanc Haut Sauterne.
—En magasin—
10 barriques bon vin ordinaire.
30 do vin de Médoc supérieure qualité,
20 quarts pipes réelle eau-de-vie de Cognac.
100 caisses fruits à l'eau-de-vie,
100 do cerises à l'eau-de-vie.
300,000 bouchons de toutes qualités, par
Par POUGET, fils,
18 jan 19, rue Conti, entre Chartres et Levée

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS.
1000 Caisses [illegible] assortiment général, [illegible] bottes pour [illegible] à vendre par
G. W. DUNBAR,
[illegible]

[illegible]

[illegible] PAR BEARD, CALHOUN & CO.
P. E. LAVET, encanteur.

JEUDI 17 février 1848, il sera vendu à l'encan à l'Arcade de Banks et sans réserve, les lots de terre ci-dessous décrits, et situés dans les paroisses d'Iberville, Pointe Coupee, Ouest Baton Rouge, Plaquemines et convenables pour la culture de la canne à sucre, et du coton. La vente commencera à midi:

Terres à Iberville.

No Cert.		Sect.	Town.	Range.	No Acres
866	lot 2&3,	93	7	9	177,58
879	S W qr.	95	7	9	160,10
881	S E qr.	95	7	9	160,10
878	N W qr.	96	7	9	159,60
879	S W qr.	96	7	9	159,60
875	S E qr.	96	7	9	159,40
886	S W qr.	97	7	9	160,46
887	S E qr.	97	7	9	160,42
877	lot 2	98	7	9	80,00
1194	lots 2&3,	45	8	10	186,44
1190	lot 6	45	8	10	182,34
1183	N E qr.	46	8	10	157,90
1198	S E qr.	46	8	10	158,80
1203	S W qr.	47	8	10	158,80
1164	N E qr.	41	8	10	160,75
1167	lot 2	38	8	10	158,50
1166	lot 1	38	8	10	160,76
1176	lots 3 & 4,	39	8	10	160,00
1169	N E qr.	39	8	10	159,92
1177	N W qr.	39	8	10	159,92
1173	N W qr.	40	8	10	158,86
1175	S W qr.	40	8	10	158,86
1187	S E qr.	48	8	10	158,86
1185	N W qr.	48	8	10	159,86
1160	N W qr.	48	8	11	171,56
806	N E qr.	97	7	9	160,46
876	S E qr.	96	7	9	159,40
328 1/2		54 & 77	7	9 & 10	137,01
329 1/2		8	7	9 Bay. Maringouin	
330 1/2		55	7	9	do. 165,95
328 1/2		66	8	10	do.
339 1/2		78	7	10	
353 1/2		3	8	10	
353 1/2		66	8	10	do. 179,50
351 1/2		79	7	10	
332 1/2		4 & 99	8	9 & 10 do.	198,76
336 1/2		5 & 30	8	9 & 10 do.	165,25
354 1/2		6 & 31	8	9 & 10 do.	184,10
355 1/2		41 & 32	8	9 do.	218,08
332 1/2		49	8	9 do.	144,67
340 1/2		48	8	9 do.	147,37
347 1/2		47	8	9 do.	136,07
347 1/2		46	8	9 do.	167,39
350 1/2		44	8	9 do.	170,25
334 1/2		11	8	9 do.	132,30
337 1/2		13	8	9 do.	163,66
346 1/2		57	8	9 do.	180,96
342 1/2		56	8	9 do.	192,37
330		51	8	9 do.	140,07
356		53	8	9 do.	128,80
374		37	8	9 do.	134,17
380	N W qr.	97	7	9 do.	160,46
345		38	8	9 do.	160,53
349		43	8	9 do.	164,04
873	N W qr.	94	7	9 do.	160,86
336 1/2		45	8	9 do.	151,93
344 1/2		35	8	9 do.	167,58
335 1/2		34	8	9 do.	181,24
337		33	8	9 do.	155,92
877		36	7	10 B. Gro. Tete	241,79
376 1/2	S W qr.	52	8	11 do.	170,40
370	N W qr.	40	8	11 do.	159,86
368 1/2	S E qr.	41	8	11 do.	160,76
380	N W qr	41	8	11 do.	160,76
416		14	7	10 do.	177,00
1166		13	8	10 & 11 do.	397,41
1178		12	8	10 & 11 do.	400,46
1179		9	8	11 do.	336,64
1166		6	8	11 do.	214,35
1064	lot 2 de	51	8	11 do.	145,35
1365	S W qr	51	8	11 do.	150,16
366 1/2	S E qr.	51	8	11 do.	150,16
1064		9	8	11 B. Plaquemine	165,70

Terres à la Pointe-Coupée.

No Cert.		Sect.	Town.	Range.	No Acres
963		20	4	8 B. Fordoche	[illegible]
1196 1/2	lots 1 & 3,	91	4	8 do.	155,95
1193		2	4	8 do.	156,80
495	bo.	3&4, 116	6	9 do.	156,30
1103		99	4	9 B. Gros Tête	119,61

Terres à Ouest-Baton-Rouge.

No Cert.		Sect.	Town	Range.	No Acres
1566 1/2	S W qr.	18	6	11	160,00
1564 1/2	S E qr.	18	6	11	160,00
1564 1/2	N W qr.	19	6	11	160,02
1564 1/2	N E qr.	19	6	11	160,02
1564 1/2	S W qr.	19	6	11	160,02
1564 1/2	S E qr.	17	6	11	159,80
1565 1/2	N W qr.	17	6	11	159,80
1565 1/2	S W qr.	27	6	11	160,00
1561 1/2	S W qr.	27	6	11	160,00

Terres à Plaquemines.

No Cert.		Sect.	Town.	Range.	No Acres
1379		30	19	17	157,51
1380		15	20	99	161,14
1154		14	18	16	160,76
1156		35 & 3	19	17 & 18	161,57
879		9	20	99	158,01
1168		17	18	16	123,81
1164		10	20	16	220,60
1175		13	19	16	160,82
1174		7	18	16	201,03
1181		15	18	16	160,16
1165		14	17	15	145,33
867		5	16	16	138,61
1163		10	17	15	155,62
1167		11	18	17	156,81
1164		4	20	99 & 99	161,97
876		3	19	16	160,11
1061		18	19 E	17 E	161,34
1000		29	19	17	155,58
1001		32	19	17	157,02
1002		22	19	17	156,62
1003		27	19	17	159,18
1004		25	19	17	161,60
1005		36 & 4	19	17 & 18	102,21
1157		14	19	16 E.	172,65
1158		19	30	30	176,68
1161		9	20 W	29	161,74
1281		8	30	30	161,67
1599		27	21 E	19 E	163,44
1160		18	18	15	165,08
1161		41	20	18	161,30
1162		11	20	16	161,30
1162		12	20	16	157,89
2086		4	8 W 11	E	160,00
1598		5	8	11 E	147,99
1588		23	9	11 E	161,20
1596 1/2	S W qr.	19	6	11	160,00
1597		32	9	11	164,90
1587		27	9	11	165,10
1590		19	9	11	160,00
1596 1/2	S W qr	7	9	11	160,00
1177		4	30	29 & 30	161,02
1172		9	30	29 & 29	161,55
1171		5 & 30	30	29 & 30	161,80

Terres à Terrebonne.

No Cert.		Sect.	Town.	Range.	No Acres
3005		7	7 W 11		200,56

Terres à l'Ascension.

No Cert.		Sect.	Town.	Range.	No Acres
1197	S W qr.	23	15	15	125,34

Terres dans la paroisse de Livingston.

No Cert.		Sect.	Town.	Range.	No Acres
541	lots 1 2 3 5 6	49	8 S.	5 E	517,76
543	N W qr.	56	8 S.	7 E	161,30
544	S W qr. de	59	8 S.	3 E	161,30
545	lots 1, 2	30	8 S.	5 E	331,06

Ces trois certificats seront vendus pour le compte et risque de S. Tiller, qui n'a pas rempli les conditions de la vente qui lui avait été faite le 17 février 1847.

Ces trois certificats seront vendus pour le compte et risque de Taglialeo, qui n'a pas rempli les conditions de la vente qui lui avait été faite le 17 février 1847.

CONDITIONS DE LA VENTE—Un quart comptant et la balance à 1, 2 et 3 ans, en billets endossés à la satisfaction, payables à la banque de la Louisiane à la Nouvelle Orléans, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an, jusqu'à paiement final, et à 8 pour cent par an, jusqu'à paiement final, en cas de non paiement à échéance, et garantis par hypothèque sur les propriétés.

Les titres des États Unis ont été retirés pour tous les terres ci-dessus offertes en vente, et seront remis à l'acheteur avec titres de quittance du vendeur. Les acheteurs prendront eux mêmes possession à leurs propres frais.

Les actes de vente seront passés pardevant H. B. Cenas, aux frais des acquéreurs. Le comptant devra être payé, à être les mains du notaire dans les quarante huit heures suivant la vente.

Les plans de ces diverses propriétés sont exposés au bureau de MM. Beard, Calhoun & Co., à l'Arcade de Banks. 10 jan—1F

Succession de feu James Lee et Eliza Cosnas, sa femme.

ETAT DE LA LOUISIANE.

COUR du Second District Judiciaire de la paroisse de Plaquemines—En vertu d'un ordre de Cour sous la date du 27 décembre 1847, et qui m'a été adressé par l'honorable Cour du Second District Judiciaire pour la paroisse de Plaquemines, je procéderai à la vente à l'encan, lundi 7 février 1848 à onze heures à la porte de la maison de Cour de la Pointe à Hache, des propriétés suivantes:

1o. Une certaine étendue de terre, avec maisons, améliorations, droits, privilèges, coutumes et servitudes, chemins et appartenances qui en dépendent, situé en cette paroisse à environ soixante-cinq milles au dessous de la ville de la Nlle Orléans, face au côté ouest du fleuve Mississippi, bornée dans la partie supérieure par le Bayou des Liards, et dans l'inférieure par le petit Bayou des Liards, contenant neuf cent soixante-trois cents arpents et trois cents pieds de superficie; aussi les esclaves suivants:

2. SAM, nègre de champ, âgé de 15 ans.
3. SCOTT, mulâtre do do 35 "
4. DICK, do do do 30 "
5. WASHINGTON, griffe, do 25 "
6. ANDERSON, nègre, do do 19 "
7. FRIDAY, do do do 33 " marron en ce moment ci.
8. JOE, do do do 16 "
9. DOCTEUR, do do do 14 "
10. PAUL, mulâtre, do do 10 "
11. NANCY JACKSON, négresse, âgée de 35 ans et son enfant MOLLY ANN, âgée d'environ 9 ans.
12. SOPHIE, négresse de champ, âgée de 26 ans, avec ses enfants, Sally, âgée de 9 ans, Alick, de 5 ans, Jacob et Isaac, jumeaux d'un an.
13. NELLY, négresse de champ, avec ses enfants, Mary, âgée de 7 ans, Eliza, de 5 ans, et Edmond, de 2 ans.
14. ELLEN, mulâtresse de champ, âgée de 26 ans, avec son enfant Minty, âgée de 3 ans.
15. NANCY BLACK, mulâtresse de 35 ans, servante de maison, avec son enfant Mimoud, de 5 ans.
16. MINTY BLACK, mulâtresse de 26 ans, avec son enfant Roach, de 2 ans.
17. MARIA, négresse, âgée d'environ 12 ans.
18. NELLY, do do do 11 do
19. FRANK, négrillon orphelin de 8 ans.
20. HARRIET, do do 4 do

Aux termes et conditions ci-après.

1o. La terre un sixième comptant, la balance en six portions égales, en billets endossés à satisfaction portant hypothèque sur la propriété vendue, jusqu'à final paiement et faits payables à 1, 2, 3, 4, 5 et 6 ans, à la Banque de la Louisiane, en la ville de la Nouvelle-Orléans.

2o. Les esclaves un quart comptant, et la balance payable en deux portions égales, en billets endossés, portant hypothèque sur les esclaves vendus jusqu'à final paiement, et payable à la Banque de la Louisiane, en la ville de la Nouvelle Orléans, à un et deux ans de date, les dits billets devront être endossés par deux personnes responsables.

Paroisse de Plaquemines, 27 décembre 1847.
T. L. RUPP,
3 janv—13,3ps Shérif de la paroisse Plaquemines

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Le 22 janvier 1848.
Conseil de la Municipalité No Trois.
Séance du lundi 17 janvier 1848.

RESOLU que le maire soit et demeure autorisé à recevoir des soumissions cachetées pendant 10 jours pour la confection des banquettes à faire aux rues nouvellement ouvertes, de la propriété de Mme Colar ci-devant Mager, bien entendu que ces banquettes devront être confectionnées en briques du lac et en curb et gutter stones avec les 2 pieds de pavage, le tout payable en billets de cette corporation à 4, 8 et 12 mois, portant intérêt à raison de 7 p. 0/0, et en cas de non-paiement, les reçus de taxes au pair sur lesdits terrains jusqu'à concurrence du coût desdites banquettes.

(Signé) F. SEUZENEAU, Recorder.
Approuvé le 18 janvier 1848.
(Signé) A. D. CROSSMAN, Maire.
Pour copie conforme:
A. MAZUREAU, Secrétaire.

Conformément à ce qui précède, avis est par le présent donné que des soumissions cachetées pour la confection des banquettes mentionnées ci-dessus, seront reçues au bureau de la Mairie jusqu'au 7 février prochain. A. D. CROSSMAN,
Maire.

MARCHANDISES sèches en débarquement et [illegible]

[illegible] sera vendu vendredi, 28 courant, à 10 heures du matin [illegible] rue Conti, No 20, [illegible] paires chandeliers plaqués. 28jan

Charpentier et sa femme, à vendre à l'encan.
PAR BEARD, CALHOUN & Co.
P E LAYET, Encanteur

IL sera vendu aujourd'hui, à l'encan, à midi, à l'Arcade de Banks.

Le nègre ARTHUR, âgé de 35 ans, bon charpentier ordinaire et capable de servir une machine.

Aussi sa femme,

JANE, âgée de 25 ans, cuisinière américaine et excellente blanchisseuse et repasseuse.

Ces esclaves sont pleinement garantis des maladies et vices prévus par la loi.

Conditions—comptant.

Acte de vente pardevant J. R. Beard, not. pub. aux frais des acheteurs. 28 jan

VENTES A L'ENCAN.

Vente renvoyée.
PAR S. GUINAULT, Encanteur

IL sera vendu le lundi, 31 janvier 1848, à quatre heures de l'après midi, sur la Promenade Carondelet, en face du Vieux Bassin, No 220

Une quantité de poterie consistant en:
Pots de fleurs, de 3 à 12 pouces.
Pots à lait
Jarres, marmites
Jugs à bec, carrafes.
Jugs catalans, pots à beurre.
Pouppées, jarres mexicaines.
Terrines à lait, bols et une quantité d'autres articles trop longs à énumérer
Conditions: Comptant. 9e jan 3

Vente renvoyée pour cause de mauvais temps.

Pieds de Fleurs de Haarlem
PAR ANTHONY FERNANDEZ
Encanteur
Bureau rue Toulouse, No. 57.

SAMEDI 29 du courant, à son bureau de la rue Toulouse, près de la Bourse des Citoyens, à 11 heures A. M., il sera vendu un bel assortiment très varié de Pieds de Fleurs de Haarlem, appartenant à MM. E. Vanderschoot et fils, fleuristes et cultivateurs à Hillegom, près Haarlem, Hollande.

Les bouts se composent de pieds de hyacinthes doubles et simples, narcisses, tulipes, jonquilles doubles et simples, iris, crocus, jeunes duc van thollé, &c., &c.

Aussi: 200 pêchers 1re qualité.

Vente sans réserve—Conditions comptant.

On peut se procurer des catalogues au bureau de l'encanteur. 26 jan

Propriétés situées au faubourg Treme

PAR P. E. TRICOU.

IL sera vendu le jeudi 3 février 1848, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis

4 lots de terre situés au faubourg Treme, compris entre les rues Claiborne, Ursulines, Derbigny et St Philippe, désignés par les Nos 1, 2, 3 et 4, d'après le plan qui sera exhibé le jour de la vente. Les lots Nos 1, 2 et 3, ayant chacun 30 pieds 2 pouces 3 lignes de face à la rue Claiborne sur une profondeur de 95 pieds 3 pouces; le lot No. 4 formant l'encoignure des rues Claiborne et Ursulines, et le lot No 4 ayant 61 pieds 6 pouces de face à la rue Derbigny, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 4 lignes.

Conditions: Un tiers comptant et la balance à 6 et 12 mois en billets endossés et portant hypothèque.

AUSSI: Une portion de terre située au faubourg Pontchartrain, près du chemin du Bayou, étant en la dérie, composée de six lots de terre, et mesurant, au pieds français, 300 pieds de face à la rue Fortin sur une profondeur de 180 pieds, et 165 pieds de large dans la ligne du fond, ensemble la maison de résidence, écuries, cuisines et autres améliorations.

Conditions: Un quart comptant et la balance à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit en billets endossés et portant hypothèque.

Les actes de vente pardevant Thé. Guyol notaire, aux frais des acquéreurs. 28 jan—6

Vente à terme.
BOTTES SOULIERS, CHAPEAUX
PAR MORPHY & NEVIUS.
Wm P. Scott, Encanteur.

MARDI 1er février 1848, il sera vendu à 10 heures, au No 21, rue de la Douane, et pour compte une consignation, un grand et bel assortiment de

Bottes, Souliers, Chapeaux, &c.

comprenant toutes les qualités et variétés différentes d'un grand stock.

Les Marchandises et Catalogues seront prêts pour l'examen de bonne heure avant la vente.

Conditions libérales, et que l'on fera connaître à la vente. 24 jan

765 acres de belle terre dans Est-Baton-Rouge.
PAR N. VIGNIE, encanteur.

MARDI, 1er février 1848, à midi, il sera vendu à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, si elle n'était vendue avant ce jour, une belle portion de terre dans la paroisse d'Est Baton Rouge, contenant 765 1/2 acres de superficie, faisant face à la Rivière Comite, à douze milles de Bâton Rouge), la dite propriété est bien boisée et convenable autant pour la culture du coton que celle de la canne à sucre. Le chemin qui y conduit est excellent. Un plan de la dite propriété est maintenant exposé au bureau de l'encanteur.

Conditions: La moitié comptant, et le reste à un crédit de douze mois avec un intérêt au taux de huit pour cent. 17 jan—13

Douane de la Nouvelle-Orléans.
Département de la Trésorerie, 27 novembre 1847.

DES soumissions cachetées, pour les matériaux désignés ci-dessous, seront reçues jusqu'au premier lundi de février 1848, au bureau des Commissaires nommés pour l'érection de la Douane de la ville de la Nouvelle Orléans:

10,500,000 bonnes briques bien cuites, la dimension exacte en sera donnée.
12,000 barils chaux fraîche.
7,000 do ciment hydraulique.
25,000 do sable fin. (Le tout plus ou moins.)

Les matériaux ci-dessus devront être délivrés à la Nouvelle-Orléans, aussi près que possible du lieu où est maintenant la Douane, et le tout en quantité qui sera requise, conformément aux appropriations faites par le Congrès.

Les propositions seront adressées à MM Denis Prieur, Alcée Labranche et Wm. S. Gwin, commissaires pour l'érection de la Douane de la Nouvelle Orléans, portant pour titre "Propositions de chefres pour fournitures de matériaux pour l'érection de la Douane de la Nouvelle Orléans."

Lorsque les propositions auront été ouvertes par les commissaires, ils en communiqueront des copies avec leurs réflexions et recommandations pour être soumises au département.

La communication des Commissaires sera soumise au premier contrôleur de la Trésorerie, qui, d'accord avec le premier auditeur de la Trésorerie, donneront par écrit au département leurs réflexions relatives aux propositions. Le droit de rejeter des propositions est réservé.

De bonnes sécurités seront requises afin de garantir l'accomplissement fidèle des conditions fixées pour la fourniture des matériaux mentionnés ci-dessus.

R. J. WALKER,
Secrétaire de la Trésorerie
7 dec—1m lundi et fev

Succession de feu Rite Robart, décédée épouse de J. Henry Lattman.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—No 1481—En vertu d'un arrêt de vente daté du 23 décembre 1847, et à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le vendredi, 28 janvier 1848, à midi dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis entre celles de Chartres et Royale, pour le compte de la dite succession, à l'adjudication des esclaves ci-après nommés appartenant à cette succession, savoir:

L'esclave nommé ROSE, négresse âgée d'environ 26 ans.

L'esclave nommé ALBERT, nègre âgé d'environ 17 ans.

Conditions: pour l'esclave Albert moitié comptant, et l'autre moitié à douze mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du tuteur et portant 8 pour cent d'intérêt à compter du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, et pour l'esclave Rose, comptant.

Les actes de vente seront passés pardevant J. R. Maureau, notaire public, aux frais des acquéreurs. JOHN L. LEWIS,
27 dec—3m Shérif de la paroisse d'Orléans

AVIS est par le présent donné que Joseph [illegible], ci-devant shérif de la paroisse St-Bernard, s'est adressé à moi pour la cancellation des bons suivants, savoir:

1o—Un bon de mille piastres souscrit par lui le 6 décembre 1844, comme shérif de la paroisse St Bernard, ayant pour sécurité Martial St Germain et Louis Bernard.

2o—Un bon de mille piastres souscrit par lui le 15 juin 1846, comme shérif de la paroisse St-Bernard, ayant pour sécurité Martial St-Germain et Louis Bernard.

3o—Un bon de huit mille deux cents piastres souscrit par lui le 17 mai 1847, comme collecteur des taxes de l'année 1846, pour la dite paroisse St Bernard, ayant les personnes suivantes comme sécurité: Philip Villeré pour cinq mille piastres, Martial St Germain pour mille cinq cents piastres, B. Fleytas pour huit cent cinquante piastres et J. M. Curullo pour huit cent cinquante piastres.

4o—Un bon de quatre mille huit cent cinquante piastres souscrit par lui le 4 janvier 1845 comme collecteur des taxes d'Etat de la paroisse St Bernard de l'année 1844, ayant pour sécurité Martial Germain et Louis Bernard.

5o—Un bon de cinq mille piastres souscrit par lui le 22 décembre 1845 comme collecteur des taxes de l'année 1845, ayant Martial St Germain et Louis Bernard pour sécurités.

Le présent est pour avertir les personnes intéressées, de déduire par écrit au bureau du secrétaire d'Etat à la Nouvelle Orléans, dans les quatre-vingt dix jours suivant la dernière publication, les raisons pour lesquelles les dits bons ne seraient pas cancellés et annulés.

Donné à la Nouvelle Orléans sous ma signature et le sceau de l'Etat, aujourd'hui 11 décembre 1847, soixante douzième année de l'Indépendance des Etats Unis.

Par le gouverneur, ISAAC JOHNSON.
CHARLES GAYARRÉ, Secrétaire d'Etat.
20 dec—90j

Bureau de l'Exécutif,
Nouvelle Orléans, 29 mai 1847.

ATTENDU que, *Armand Guyol* ci-devant shérif de la Cour du Commerce de la Nouvelle Orléans, s'est adressé à moi pour la cancellation du bon suivant, savoir:

Un bon de cinquante mille piastres, souscrit par lui le 29 mai 1845, comme shérif de la Cour du Commerce de la Nouvelle Orléans, ayant John Pemberton, E. Montegut, A. S. Lewis, Dennis Cronan, Charles L. Durocher, J. D. Lambert, W. A. Nott, E. T. Parker, Joseph Pradas, Charles Claiborne, Clement Ramos, Theo. Guyol, et John A. Weyham comme sécurités.

Le présent est pour donner avis à toutes personnes qui sont intéressées, de déduire par écrit au bureau du secrétaire d'Etat à Nouvelle Orléans, dans les quatre-vingt-dix jours suivant la dernière publication, les causes pour lesquelles le dit bon ne serait pas cancellé et annulé.

Signé de ma main, et sous le sceau de l'Etat, à la Nouvelle Orléans, le 29 mai [L. S.] 1847, et la soixante-douzième année de l'indépendance des Etats-Unis.

Par le gouverneur, ISAAC JOHNSON,
CHARLES GAYARRE, Secrétaire d'Etat.
15 jun—30

Vingt-cinq piastres de récompense.

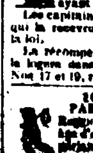

PARTI marron de chez le soussigné, le 25 courant, le nègre nommé CORNELIUS, âgé d'environ 26 ans, taille de 5 pieds 6 pouces, teint très noir, et maigre de corps.

Il a des manières aisées et est poli lorsqu'on lui parle et prompt à répondre. Il est à croire qu'il cherchera à se louer comme maître d'hôtel sur quelque bateau à vapeur. La récompense susdite sera donnée à celui qui le ramènera au soussigné, ou le conduira à la geôle, de manière à ce qu'on puisse le réclamer.

EMERSON, TOURNÉ & Co,
29 jan—5f 152, rue Tchoupitoulas

25 de Récompense.

PARTIE marronne, vers le 9 courant, la mulâtresse MARY alias JOSEPHINE, âgée d'environ 18 ans, mince de corps, figure agréable, taille de 5 pieds 4 ou 5 pouces, ayant appartenu à M. Pérot.

Les capitaines de steamboat ou autres personnes qui la recevront seront poursuivis conformément à la loi.

La récompense ci-dessus sera payée à quiconque la logera dans une des geôles, en s'adressant au Nos 17 et 19, rue St Louis. 15 jan—1m

10 de Récompense.

PARTI marron de l'habitation Auguste Reggio, le 20 novembre, le nègre MACK, âgé d'environ 35 ans, taille 5 pieds 8 pouces, parlant français et anglais. [illegible]

[illegible]

VENTES DU JOUR.

[illegible] PAR SYKES & HYDE.
A. DEVALL, Encanteur

IL sera vendu [illegible] vendredi 28 courant, au No 51, rue des Magasins [illegible]

1 caisse mouchoirs batiste; 1 do coutil fil; 1 do toile, [illegible]; 1 do drap superfin [illegible] 1 do rouge de Turquie, do; 1 do mouchoirs Gen Taylor; 1 do [illegible] calicot, 1 do mouchoirs 3/4 Rotagna. 1 do 3/4 do do, 1 do mouchoirs Rough and Ready, 1 do mouchoirs Pongee. 27jan—2

Vente sans réserve, renvoyée.
Vente par catalogue de marchandises françaises et anglaises

PAR SYKES & HYDE,
A. DEVALL, Encanteur

VENDREDI, 28 courant, à 10 heures, il sera vendu à leur magasin d'encan, No 51, rue des Magasins, au premier:

50 balles soieries de fantaisie, se composant en partie de glacé, poult de soie, soies brocards et unies, jaconats de Barèges unis et à dessin, mousselines, guinghams, organdis, dentelles, broderies suisses, soie de Barège unie et à carreaux, crêpe des Indes, schalls et écharpes Thibet, gants de peau de chevreau, gants de Bareau de Berlin, mouchoirs de batiste, mouchoirs brodés et unis, mouchoirs de soie, Gen. Taylor, bonnets brodés, colliers riches, rubans satinés de Bonnet, dito unis, dentelles à fleur, en tout couleur, changeante, cordelettes, guimpes, dito, &c. &c.

AUSSI
20 caisses parapluies de soie et coton, baleines et cannes de fer.

Conditions à la vente.

Le catalogue des marchandises sera prêt de bonne heure le jour de la vente. 26janv

Maison et Terrain sur la rue Philippa

Succession de Mme Rachel Bannister. Pour le compte des anciens acheteurs.

PAR BEARD, CALHOUN & Co
[illegible] Layet, Encanteur

VENDREDI, 28 courant, à midi, il sera vendu à l'encan à l'Arcade de Banks, pour le compte de M. W. McCrady qui a manqué de remplir les conditions de l'adjudication qui lui a été faite le 30 novembre 1847. Ladite vente ayant été faite par et en vertu d'un ordre de cour de Chenota, et de F. A. Canon, agissant pour Chotorable J. McHenry, juge de la première cour judiciaire de la Nouvelle-Orléans, sous date du 16 juillet 1847, les propriétés suivantes, savoir:

Un certain lot de terre sous le No 5, situé dans l'îlet borné par les rues Julia et Philippa, prolongement du Trivoli et désigné [illegible] avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, mesurant 20 pieds à la rue Philippa, sur une profondeur de 90 pieds entre lignes parallèles. Les améliorations se composent d'une maison en briques à deux étages.

Conditions: Un quart comptant, balance à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, sur billets tirés et endossés à la satisfaction de l'encanteur et portant intérêt jusqu'à paiement final.

Acte de vente pardevant L. Herman, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 27jan

Domestique de maison, &c.
PAR BEARD, CALHOUN & Co.,
P. E. LAYET, Encanteur.

VENDREDI 28 courant à midi, il sera vendu à l'Arcade de Banks.

La mulâtresse LUCE, âgée de 30 ans, cuisinière excellente, blanchisseuse et repasseuse, et domestique de maison et pleinement garantie.

Conditions: comptant.

Acte de vente par devant J. R. Beard, notaire public aux frais de l'acquéreur. 27jan

Vente sans réserve.
PAR S. GUINAULT, Encanteur

IL sera vendu le vendredi, 28 janvier 1848, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis.

Un lot de terre situé au faubourg Washington, district Montreuil, en cette ville, désigné par le No 35, sur le plan du dit district, déposé en l'étude de Octave de Armas, notaire, ensemble les bâtisses et améliorations qui y sont existantes, consistant en une maison de cinq appartements, deux cabinets, et chambre à domestiques, cuisine, & les banquettes sont faites et payées.

Conditions: $300 piastres comptant, la balance à 6 et 12 mois de crédit en billets [illegible] portant hypothèque [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

Propriété de valeur, rue Gravier, pour être vendue sans réserve.

PAR BEARD, CALHOUN & Co.
P. E. LAYET, Encanteur.

SAMEDI, 29 courant, à midi, il sera vendu à l'enchère, à l'Arcade de Banks.

Deux lots de terre situés dans l'îlet borné par les rues Gravier, Baronne, Carondelet et Union, et désignés sous les Nos. 11 et 12, suivant un plan dressé par L. Bringier, voyer général, sous la date du 24 décembre 1835 et déposé en l'étude de H. B. Cenas, notaire public. Le lot No. 11 mesure 25 pieds face à la rue Gravier, sur 25 pieds de large sur l'arrière, par une profondeur de 91 pieds 6 pouces, 1 ligne sur la ligne du No. 10, et 96 pieds 6 pouces sur la ligne du côté opposé, le divisant du No. 12. Le lot No. 12 mesure 25 pieds face à la rue Gravier, et 25 pieds de large sur l'arrière par une profondeur de 96 pieds 6 lignes sur la ligne le divisant du No. 11, et 97 pieds 4 pouces 4 lignes sur la ligne du côté opposé et le séparant du No. 13, voyer mesure américaine.

Un plan sera exposé à l'Arcade.

Conditions—Moitié comptant, la balance à 12 mois, en billets portant hypothèque sur la propriété jusqu'à parfait paiement. S'ils n'étaient pas payés à l'échéance, ils porteront intérêt à 8 p. 100 par an jusqu'à paiement final.

Actes de vente pardevant H. B. Cenas, not. pub. aux frais des acquéreurs. 28 jan

Deux propriétés de valeur au faubourg Tremé.
PAR M. BARNETT, Encanteur

SAMEDI 29 courant, à midi, il sera vendu à la Bourse St Louis.

TROIS LOTS DE TERRE, situés au faubourg Tremé (Première Municipalité), désignés sous les Nos 1, 2 et 3, dans l'îlet borné par les rues Bourbon, Villere, Conti et Robertson, suivant un plan qui sera exhibé le jour de la vente. Le lot No 1 mesure 31 pieds, 11 pouces 5 lignes face à la rue Conti, sur 120 pieds de profondeur et face à la rue Robertson. Le lot No 2, adjacent au No 1, mesure 31 pieds 10 pouces, 6 lignes, face à la rue Robertson, entre les rues Bienville et Conti, sur 120 pieds 7 pouces de profondeur. Il y a sur ce lot une maison à double, cour et cuisine en bon état.

Conditions—L'acheteur assumera le paiement d'un billet de $1500 portant intérêt à 8 pour cent par an, échu, et payable le 17 octobre prochain, lequel billet pourra être renouvelé pour un à deux ans au moyen des intérêts, balance, moitié comptant et l'autre moitié à 6 mois portant intérêt à 8 pour cent par an du jour de la date jusqu'à celui du paiement.

Acte de vente pardevant Alphonse Barnett, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 24 janv

104 Lots de Terre de Valeur dans le Nouveau Faubourg Marigny, sans réserve.

PAR M. BARNETT, Jr., Encanteur

JEUDI [illegible] à midi, à la Bourse [illegible] 104 lots de terre contenant [illegible] Marigny, désignés par les numéros 49, 50, [illegible] entre les rues Solidelle, Prosper, Rapidelle, St. Anthony, Annette, St. Bernard et [illegible] ces lots sont situés dans la partie la plus [illegible] et à proximité du Rail-Road [illegible]

Conditions—Un quart comptant, balance à 1, 2 et 3 ans [illegible] avec endossement [illegible] portant hypothèque sur les propriétés. Les billets qui ne seront pas payés à l'échéance, porteront intérêt à raison de 8 pour cent par an, jusqu'à paiement final.

Actes de ventes par devant Edward et Alphonse Barnett, notaires, aux frais des acquéreurs. 24 jan

Propriété de valeur améliorée sur la rue du Canal.

PAR BEARD, CALHOUN & Co.
P. E. LAYET, ENCANTEUR

SAMEDI, 29 janvier, il sera vendu à l'Arcade de Banks, à midi.

Un certain lot de terre situé dans l'îlet borné par les rues du Canal, Douane, Dauphine et Bourbon, avec les améliorations qui y trouvent, se composant d'une maison double en briques, ayant 4 grandes chambres et 4 galeries sur le derrière, et [illegible] autres [illegible] entrée sur le côté [illegible] Ledit lot mesure 31 pieds 11 pouces 6 lignes et demie de face, rue du Canal, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 2 lignes, entre lignes parallèles.

Cette propriété est très convenable pour une famille respectable. Cette propriété paie pour le terrain, une rente à cens, à la ville, de $63 par an.

Les particularités seront annoncées à la vente.

Conditions—Un tiers comptant, balance à 6 et 12 mois de terme, sur billets portant intérêt à 5 pour cent par an, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement. Si les billets n'étaient pas payés à l'échéance, ils porteront intérêt de ce moment, intérêt à 8 pour cent par an, jusqu'à paiement final.

Acte de vente pardevant J. R. Beard, notaire public, aux frais des acquéreurs.

N. B. Cette propriété est vendue sans la garantie des titres du vendeur actuel, mais on suppose les titres parfaits, et avant de passer l'acte de vente, on donnera des garanties satisfaisantes. 22jan

Magasins et Maisons de valeur, rue Tchoupitoulas.

PAR BEARD, CALHOUN & Co.
P. E. LAYET, Encanteur

SAMEDI, 29 courant, à midi, il sera vendu sans réserve, à l'Arcade de Banks.

4 maisons convenables avec des magasins au-dessous, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Commerce, Julie et St Joseph, sous les Nos. 202, 204, 206 et 208, suivant un plan exposé à l'Arcade, tous faisant face à la rue Tchoupitoulas; chaque maison mesure 27 pieds 6 pouces face à la rue Tchoupitoulas par une profondeur de 88 pieds 2 pouces 4 lignes, chaque maison a un beau magasin au rez de chaussée avec 6 grandes chambres au dessus et 4 sur l'arrière chaque maison a une entrée particulière et séparée du magasin. Ces propriétés ont de belles galeries, avec des tentes sur le devant, et sont en très bon ordre, ayant été parfaitement réparées ce mois-ci. Dans la cour de chaque maison il y a le water work, hydrau et puits. Les Nos. 204 et 208 sont loués à $1,000 par an, payable par mois.

Conditions de la vente—Il repose sur chaque maison 112 actions de la Banque des Citoyens, sur lesquels est un solde de $558, payable et renouvelable pendant 20 ans, avec 6 1/2 pour cent d'intérêt par an, suivant la charte de la dite Banque, pour être assumé par l'acheteur. L'acheteur devra aussi assumer le paiement d'un billet de $591.97, sous la date du 1 janvier 1848 à 6 mois, avec la faculté de le renouveler de 6 en 6 mois, en payant un tiers de la somme, avec un intérêt de 8 p. 0/0 par an sur la balance; la balance de la vente comptant. La propriété est assurée jusqu'en juin 1848, et la police est déposée à la Banque des Citoyens.

Actes de vente par devant Chs. Boudousquie, aux frais de l'acquéreur.

Les acheteurs pourront visiter la propriété avant le jour de la vente. 19 jan—10

Importation directe de marchandises françaises.

Rue de Chartres, No 35 au premier.

LES soussignés offrent à vendre, en gros seulement, en débarquement des navires Aureline, Geo. Skolfield, Francis Depau, Lyons, Chesapeake, Asia, Brunswick et Narraganset, du Havre, les articles suivants, dont une grande partie est sujette au droit de réexportation:

12 ballots jaconnas différentes qualités; 6 do batiste d'Ecosse, nouveauté; 8 do organdis et mousselines imprimées, riche nouveauté; 2 caisses chapeaux paille d'Italie pour femmes; 3 do do do à jour, crin et paillé; 2 do spartérie, paille à mouler, laiton, &c. 3 do mérinos double chaîne pour habits; 1 do do coton chaîne coton; 10 balles coutil assorti blanc, et couleur; 1 caisse [illegible] et laine noire; 1 do boutons fantaisie pour habits; 1 do mérinos cuir noir et couleur; 1 do chemises blanches, fantaisie nouveauté; 4 do bretelles coton gomme et soie; [illegible] 2 do gants de l'Ecosse pour hommes et pour femmes; [illegible] 1 do gants et mitaines fil [illegible] blancs; 1 do jupes crinoline unis et fantaisie; 2 do corsets coutil, qualités assorties; 1 do mouchoirs batiste unis et vignettes imprimées; 1 do do do à ourlets [illegible], 1 do [illegible] broderies avec dentelles; 1 do [illegible] noire et blanche, écharpes, camisoles, fichus et cols brodés assortis; 6 caisses parfumerie assortie; 6 malles ombrelles couleur et [illegible]; 3 do parapluies taffetas noir, [illegible] 1 caisse rubans satin uni No 1 1/2 à 12; 3 do do taffetas [illegible] couleur, No 1 1/2 à 12; 1 do Najadu [illegible]; [illegible] chapeaux; 1 do fleurs pour chapeaux, coiffures, guirlandes, &c.; [illegible] robes; 1 balle [illegible]

[illegible] & PIERRE.

[illegible]

[illegible] POUR ST-MARTINVILLE [illegible] et ports intermédiaires—Le bateau à vapeur, neuf et tirant peu d'eau, TIME & TIDE, cap. Gaspard Rafler, partira positivement pour les ports ci-dessus [illegible] d'hui 28 courant [illegible] Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à [illegible]
28 jan DARBY & TREMOULET
21, Vieille Levée

Paquebot du Bayou Sara

Steamer BELLE CREOLE [illegible] tant [illegible] P. A. Champomier, ayant repris ses voyages réguliers, recevra maintenant du fret, et partira comme paquebot pour West Feliciana et les ports intermédiaires tous les dimanches à 10 heures du matin.

Pour le retour, il partira du Bayou Sara tous les mercredis, à l'arrivée du char du rail road de West Feliciana, et arrivera en ville tous les jeudis soir, descendant le fleuve pendant le jour.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis-à-vis la rue Conti ou à
J. L. CHAMPOMIER, Agent,
17 déc—1m No 46 1/2, Vieille Levée.

POUR LA BALIZE.—(Deux voyages par semaine) Le bateau à vapeur, COURIER, cap. J. Martin, partira de la Nlle Orléans tous les samedis à 9 heures du matin. Il partira de la Balize les dimanches à 4 heures du matin et sera de retour à la Nlle Orléans le lundi soir.

POUR LA POINTE A LA HACHE.

Il partira de la ville tous les mercredis matin à 10 heures pour la Pointe à la Hache et sera de retour le jeudi après midi.

D'après ce nouvel arrangement, les passagers pour la Balize y arrivent le samedi soir ou le dimanche, comme [illegible]

Pour fret ou passage, à bord du bateau [illegible] de Beauregard, s'adresser à bord ou à
A. LAROSE & Co,
21oct 71, Vieille Levée

ARRANGEMENT D'ETE.

Le bateau à vapeur ELISKA, capt. J. G. Lovery, pour la côte Donaldson ville, Plaquemine, Baton-Rouge, Port Hudson, Waterloo, Bayou Sara, Pointe Coupée et Tunica partira de la Nouvelle Orléans tous les mercredis à 10 heures A. M. et du Bayou Sara tous les vendredis.

Pour fret ou passage s'adresser à BEARD & LAROSE, 2 jun.

POUR BALTIMORE.—La barque [illegible] UNION, capitaine Holmes, partira [illegible] Pour fret ou passage s'adresser à
LEVI H. GALE,
22 jan 93 rue Commune

POUR NEW-YORK.—Ligne de paquebots de Stanton, pour partir mardi 29 courant. Le navire paquebot le voilier CHARLESTON, capt. Sullivan, partira le 29 courant. Pour fret du tonnage de [illegible] balles de coton ou passage, s'adresser à bord, vis à vis le wharf de Joseph.
J. W. STANTON & Co,
21 jan enc. Magasins et Lafayette

POUR NEW-YORK. Ligne de paquebots de Stanton.—Le navire paquebot JOHN C. POTTER, capt. N. P. Doiet, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, et chargement partira sous peu. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à bord, au wharf de la rue St Joseph, ou à J. W. STANTON & Co,
27 jan enc. Magasins et Lafayette

POUR NEW-YORK.—Le brick [illegible] P. R. TYLER, capt. Anderson, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
26 jan L. H. GALE, 93 Commune

POUR NEW-YORK. Ligne de paquebots de l'Union pour partir samedi. [illegible] Le navire du voilier WABASH, capt [illegible], ayant la plus grande partie de son chargement engagé et chargement partira au jour indiqué. Pour fret [illegible] de coton au même quantité, s'adresser à [illegible] le marché aux légumes, ou à JOHN O. WOODRUFF,
22 jan 93 rue des Magasins.

POUR NEW-YORK. Ligne de paquebots de Stanton, pour partir mercredi 26 courant. Le paquebot régulier et fin voilier CHARLESTON, capt. Sullivan, partira positivement comme de [illegible] Pour balance de fret ou passage, s'adresser à bord du wharf de la rue St Joseph, ou à
J. W. STANTON & CO,
25 jan Enc. Magasins et Lafayette

POUR NEW-YORK. Ligne de paquebots de l'Union. Le navire fin voilier NIAGARA, capt. [illegible] H. [illegible] est maintenant en chargement et partira sous peu. Pour fret ou passage, [illegible] s'adresser à bord en face du marché aux légumes, ou à
J. O. WOODRUFF & Co,
25 jan 93, Magasins

POUR NEW-YORK.—Pour partir cette semaine—La barque fine voilière NANCY, capt. W. Stevens, ayant la plus grande partie de son chargement, partira comme il est dit ci-dessus. Pour fret de 100 balles de coton ou le même équivalent, ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à BAILEY & BAXTER,
26 jan 77, rue Commune

POUR PHILADELPHIE.—La barque fine voilière LORETTO FISH, capitaine Bearmore, ayant la plus grande partie de son chargement engagé et chargeant, partira sous peu. Pour fret de 50 barriques de sucre et un chargement de mélasses [illegible] s'adresser au capitaine à bord ou à BAILEY & BAXTER,
22 jan 77, rue Commune

POUR NORFOLK.—La jolie goélette ELIZABETH ANN, capitaine Hitchens, partira sous peu. Pour fret, s'adresser à
ALFRED KEARNY & Co,
21 dec 80 rue des Magasins

POUR BALTIMORE. — Le navire [illegible] SEAMAN, capt. Merrick, ayant une partie de son chargement engagé et chargeant, partira sous peu. Pour le reste de fret ou passage, s'adresser au capt. à bord ou à
BAILEY & BAXTER,
21 dec 77, Commune

POUR BOSTON.—Le navire fin voilier ARKANSAS, capt. Larabee, partira sous peu. Pour fret de 250 balles de coton ou passage, s'adresser à bord, ou à LEVI H. GALE,
22 jan 93, rue Commune

POUR BOSTON.—Le navire fin voilier [illegible], A. 1, capitaine Hou[illegible], partira [illegible] Pour fret ou passage, ayant de [illegible] s'adresser à
L. H. GALE, 93 rue Commune

POUR BOSTON.—Le navire fin voilier AUSTRIA A. 1, capitaine McManus, partira sous peu. Pour passage seulement, s'adresser à
LEVI H. GALE,
93 rue de la Commune

POUR BALTIMORE.—On demande du fret pour charger sur le pont du [illegible] voilier Gen. WORTH, cap. Hughes, le chargement régulier étant engagé, ledit navire partira sous peu. Pour le reste du fret ou passage avec de beaux aménagements, s'adresser à bord ou à
BAILEY & BAXTER,
24 jan 77, Commune

Pour Norfolk, City Point et Richmond.

Ligne de Paquebots de la Virginie et Louisiane. La barque paquebot, fine voilière PARTHEAN, capt. C. Williamson, ayant la plus grande partie de son chargement engagé et chargeant partira sous peu. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à bord ou à BAILEY & BAXTER,
25 jan 77, rue de la Commune

POUR MALAGA.—Le brick français fin voilier DELPHINE, capitaine Bruno, ayant le chargement engagé partira sous peu. Pour passage seulement, s'adresser à bord ou à JENKINS & TIGLER,
12 jan 95, rue Commune

POUR TRIESTE.—Le brick prussien fin voilier JOHANNES, capitaine [illegible], ayant tout son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
JENKINS & TIGLER,
12 jan 95, rue de la Commune

POUR NANTES.—Le navire fin voilier AFGHAN, capt. Coupland, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser au capitaine à bord ou à JENKINS & TIGLER,
15 jan 95 rue de la Commune

POUR LE HAVRE.—Le beau navire de 1ère classe BRUNSWICK, capitaine [illegible] Pemberton, partira promptement pour le port ci-dessus. Pour fret de 600 balles de coton ou passage, s'adresser à bord ou à
PIERRE POUTZ,
24 jan 93, rue de la Douane

POUR LE HAVRE.—Le navire de 1re classe BRUNSWICK, capt. [illegible] partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton ou passage s'adresser à
24 jan L. H. GALE, 93 Commune

POUR LE HAVRE.—Le navire fin voilier LUCY A. 1, capt. Gould, partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, s'adresser à LEVI H. GALE,
24 jan 93, Commune

Pour le Havre.—Le navire fin voilier ASHLAND, capitaine Wise, ayant la plus grande partie de son chargement engagé partira sous peu. Pour fret s'adresser à
JENKINS & TIGLER,
21 janv 95, rue de la Commune

POUR LE HAVRE.—Le navire fin voilier ARCHELAUS, capitaine Clarke, [illegible] ayant presque tout son chargement engagé, et chargeant, partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à BAILEY & BAXTER,
11 jan 77, Commune

POUR LE HAVRE.—Le navire fin voilier EDWARD, capitaine Cure, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour balance du fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à
JENKINS & TIGLER,
30 dec 95 rue de la Commune

POUR MARSEILLE.—Le navire français (A. 1.) JUPITER, capt. Allègre, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à AUGUSTE MOLLIER,
29 jan—6f No. 90, rue St Louis

POUR MARSEILLE.—La barque fine voilière AZOF, capitaine Green, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au capitaine, ou à
JENKINS & TIGLER,
28 jan 95, rue de la Commune

POUR MARSEILLE.—La barque de première classe IOTA, capt. Bearse, ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour la balance du fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser au capitaine à bord, ou à
JENKINS & TIGLER,
18 janv 95, rue de la Commune

POUR TRIESTE.—Le navire de première classe et fin marcheur MONTEREY, capitaine McManus, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour la balance du fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser au capitaine à bord, ou à JENKINS & TIGLER,
18 jan 95, rue de la Commune

POUR COWES.—La barque fine voilière CYREL A. 1, capitaine Parkman, ayant tout son chargement engagé partira sous peu. Pour passage seulement, ayant de beaux aménagements, s'adresser à JENKINS & TIGLER,
18 jan 95, rue de la Commune

POUR COWES.—Passage seulement. Le navire fin voilier HENRY, capt. Mayo, ayant la plus grande partie de son chargement engagé partira sous peu. Pour passage seulement, s'adresser à JENKINS & TIGLER,
17 jan 95, rue Commune

Pour Sligo, Irlande.—La barque fine voilière A. DENISTOWN, capitaine Jordan, ayant tout son chargement engagé, partira sous peu. Pour passage s'adresser à bord ou à
JENKINS & TIGLER,
21 jan 95, rue de la Commune

POUR LIVERPOOL.—Le navire fin voilier UNITED STATES, capitaine [illegible] Swanton, ayant presque tout son chargement à bord, a besoin de 200 balles de coton. Pour le fret ci-dessus ou passage, s'adresser à
BAILEY & BAXTER,
26 jan 77, rue de la Commune

POUR LIVERPOOL.—Le navire fin voilier HENRY WARE, [illegible] partira sous peu. Pour fret de 300 [illegible] ou 1000 barriques de graisse, s'adresser à bord ou à LEVI H. GALE,
16 janv No. 93, rue de la Commune

POUR LIVERPOOL.—[illegible] A. 1 [illegible] ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. [illegible]

POUR LIVERPOOL.—Le navire fine voilière GEN. TAYLOR, capitaine [illegible], partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à [illegible]
LEVI H. GALE,